

## Bulletin d'information aux adhérents

Frontignan le 27 juillet 2017

Cher(e)s adhérent(e)s,

Durant la période estivale, (vacances pour certains de nos membres et indisponibilité pour d'autres), celle-ci n'a pas été de tous repos pour notre association. Quelques membres ont gardé le contact avec l'actualité et ARZF a pu réagir à propos.

C'est ainsi que :

Le 8 juin le bureau de l'association a rencontré le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau pour exprimer la volonté de participer au Conseil de développement qui a compétence pour la protection de l'environnement dont notamment la pollution de l'air (voir compte rendu du CA du 12/06).

Le 27 juin nos représentants dans les Comités de Suivi de Site de SCORI (Francis Herrera et Dominique Coquery) et GDH/BP (Gérard Chaput et Christian Marquant) ont apporté leurs contributions et soulevé quelques questions :

- **SCORI**

- Demande de précisions sur l'étude de danger, et de la connaissance des déchets entrants destinés aux traitements par l'incinérateur.
- Lors de la présentation de l'activité 2016, deux points principaux sont à retenir :  
Celui de la mise en place de rampes de brumisation à l'entrée du bassin de broyage des produits et sur la zone des fosses à pâteux afin de réduire la pollution olfactive.  
Le projet d'investissement pour le confinement de la zone à pâteux et de déchargement afin de mieux maîtriser l'impact environnemental.
- Bilan des émissions  
Les mesures quotidiennes en sortie de rejets canalisés sont données conformes à l'arrêté préfectoral.
- Campagne de mesure réalisée par ATMO dans l'environnement de l'entreprise.  
Elle fait ressortir des valeurs de COV dix fois inférieures aux valeurs de référence et très en dessous des valeurs émises par ANALYTIKA.  
Sur ce sujet, le représentant de l'association a émis des réserves en attente de la publication de cette campagne de mesure. En effet, les périodes, les moyens, les références de mesures étant différentes, il ne pourrait y avoir de comparaisons possibles.

- GDH/BP

Ordre du jour établi en bureau CSS :

- Approbation du compte-rendu 2016 et du règlement intérieur.
- Bilan activité GDH BP.
- Action de l'inspection des installations classées DREAL/Préfecture.
  
- Questions diverses principalement projet « AQUARIUS » Port pétrolier.  
Soit un simple échange ! sur une étude d'impact pour 3 projets nouveaux :
  - Un nouveau pipe-line/sea-line (GDH/BP vers la digue Zifmar au port de Sète).
  - Une ICPE (Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement) pour une plateforme de déchargement d'hydrocarbures des pétroliers.
  - Un remblaiement de l'arrière port.Enquête publique prévue fin 2017.

L'objectif prioritaire pour l'association ARZF reste la prévention obtenue pour les populations par un échange multilatéral d'informations.

✓ Ce but ne sera pas atteint encore en 2017 !

- En l'absence d'éléments techniques précis, (audits GDH/BP sur l'état du dépôt par exemple).
- En l'absence d'éléments concrets du contrôle d'inspection de l'État.
- Restent les obligations en matière de maîtrise de risques « dites à la source » déclinées dans le PPRT 2012/2017.
- Soit les investissements de sécurité global : 2013 = 8,4 M€ ; 2014 = 10 M€ ; 2015 = 6,5 M€ ; 2016 = 5 M€ ; 2017 = (en diminution ???).

Rappel : le vieillissement de l'installation est une épée de DAMOCLES !

Anticiper, se préparer, s'organiser, contrôler, agir cela pour ne jamais être démenti par les faits. Cela reste le sens de notre présence au sein de la CSS BP/GDH.

Autre info, le plan d'urgence malgré nos réserves a été approuvé par arrêté préfectoral le 25 avril 2017 (Plan Particulier d'Intervention, PPI).

ARZF est intervenue sur la zone d'application très restreinte, sur la non prise en compte de la toxicité des fumées en cas d'incendie et sur l'absence d'un test d'efficacité du PPI, sur l'articulation indispensable des plans ORSEC, POI, GDH, PPI, PCS.

Conclusion d'ARZF :

Pour abaisser la dangerosité d'un site comme le dépôt GDH/BP, il faut réduire les effets d'un accident potentiel.

Seule et unique solution, prioritaire pour ARZF, faire diminuer la quantité d'essence stockée au cœur de notre ville !

- Assemblée Générale ATMO Occitanie

Francis Herrera représentant l'association était présent à cette AG qui a eu lieu le 29 juin à Montpellier.

Après les habituels rapports, du président, de l'activité 2016, du financier et les bilans de la qualité de l'air dans la région, les points à retenir pour ARZF sont les suivants :

- Poussières sédimentaires du port vraquier de Sète en baisse par rapport à l'année précédente (126 à 70 mg/m<sup>2</sup>/jour), ; Ce qui n'évite pas la pollution aux poussières des habitants du quartier de La Peyrade.
- Surveillance des odeurs dans le cadre de l'observatoire du bassin de Thau :  
66 000 heures d'observations de la part du réseau de nez, dont 2237 heures perçues comme odorantes,  
68 signalements spontanés correspondant à 271 heures de nuisances,  
70 % d'odeurs déclarées gênantes,  
7 % d'odeurs déclarées très gênantes  
Nuisances logiquement plus marquées lors des saisons chaudes (favorisation des émissions des composés odorants, habitations plus ouvertes et activités extérieures)  
Parmi les odeurs ressenties, se détachent (de la plus importante à la moins importante), celles de graines brûlées attribuées à SAIPOL, de chou pourri attribuées à SCORI, de produits chimiques attribuées à HEXIS, de déchets ménagers fermentés attribuées à l'incinérateur et/ou à la station d'épuration de Sète (pour celles-ci peu de nez sont impliqués dans les signalements).  
La présentation du bilan des signalements pour 2016 prévue en juin est reportée en septembre 2017.

- CHANTIER EXXON MOBIL

Courant juillet, suite à des pollutions odorantes importantes répétitives d'hydrocarbure provenant de la phase de prospection du chantier Exxon Mobil des adhérents du quartier proche du chantier nous ont alertés.

En coordination avec ces adhérents, des plaintes ont été émises au Service technique de la ville et auprès du conseiller municipal délégué à la prévention des risques et à la lutte contre la pollution qui ont, après enquête, alerté à leur tour la DREAL et l'exploitant du chantier.

En conséquence à ses réactions, les travaux en cours ont été arrêtés et des décisions de conduite à venir ont été prises :

- Arrêt du chantier.
- Amélioration du dispositif de sondage afin de réduire au maximum la pollution atmosphérique.
- À la reprise des travaux (prévu début août) mise en place par ATMO Occitanie d'une station de mesures en continue de la qualité de l'air (dispositif suggéré au préalable du démarrage des travaux par l'association).

Enfin, en prévision d'éventuelles pollutions atmosphériques qui pourraient survenir durant les travaux de prospection et de dépollution du terrain, l'association a réalisé un formulaire de signalement destiné aux riverains proches du chantier (quartier des Prés St Martin et centre-ville de Frontignan) afin d'attester durablement la pollution de leur environnement et des conséquences possibles sur la santé.

Ce formulaire est, depuis quelques jours, à disposition sur le site de l'association [www.arzf.org](http://www.arzf.org). Une pastille centrale sur la page d'accueil permet d'y avoir accès et de répondre aux questions posées en cochant simplement des cases prévues pour cela. L'envoi de ce formulaire permettra à l'association de justifier des désagréments liés aux travaux du chantier auprès des différentes instances en charge de la réalisation et de la surveillance de celui-ci. Un prospectus sera réalisé et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de ce quartier pour les informer et les encourager à signaler la pollution.

Affaire à surveiller et à suivre.

Voilà résumées les actions entreprises par l'association dans cette période où chacun espère un peu de détente et où au contraire, notre vigilance doit toujours être de mise.

Si vous souhaitez nous rencontrer, nous serons présents le 3 septembre à la rentrée pour la journée des associations.

D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

En vous remerciant toujours pour votre fidélité et votre soutien.

Le secrétaire  
Francis Herrera